

SOUS LA DIRECTION DE

E. TOURME JOUANNET

H. MUIR WATT

O. DE FROUVILLE

J. MATRINGE

Droit
international
et
reconnaissance

EDITIONS A. PEDONE
13 RUE SOUFFLOT - 75005 PARIS

OUVERTURE

Cet ouvrage est le résultat d'une journée d'étude organisée le 26 janvier 2013 à la suite de la sortie du livre d'Emmanuelle Tourme Jouannet, *Qu'est-ce qu'une société internationale juste ? Le droit international entre développement et reconnaissance* (Paris, Pedone, 2013). Il s'agissait de soumettre à la discussion l'idée formulée par Emmanuelle Jouannet dans son dernier livre, selon laquelle une nouvelle branche du droit international serait en voie d'émergence: un droit de la « reconnaissance » qui viserait à répondre à un certain nombre de revendications formulées dans le cadre d'une « société postcoloniale et post-guerre froide ». Avec le droit relatif au développement, le droit de la reconnaissance constituerait en effet une tentative d'instaurer les premiers jalons de ce que pourrait être « une société internationale plus juste qui soit à la fois équitable (réponse aux injustices socio-économiques) et décente (réponse aux injustices culturelles) ».

Cette journée a été l'occasion pour de nombreux universitaires de formuler plusieurs interrogations, réflexions et critiques, même si tous ont salué l'introduction en droit international d'un concept porteur de nouveaux horizons. Beaucoup ont également manifesté leur intérêt pour que ces discussions, parfois animées, se prolongent dans une publication qui donnerait l'occasion d'approfondir les idées échangées.

Le résultat est là, avec certains textes d'une très grande profondeur théorique, tandis que d'autres s'intéressent à la mise en œuvre pratique du concept de reconnaissance dans le droit international positif. A chaque fois, l'intérêt, mais aussi les limites, du concept ont été soulignés. Nous avons laissé totalement libres les auteur(e)s, qu'il s'agisse du fond, bien entendu, mais aussi de la longueur de leur contribution, désirant que chacun puisse s'exprimer pleinement sur cette question complexe.

Comme le lecteur le constatera, nous avons préféré faire se succéder les textes sans un plan qui aurait risqué d'être réducteur en cantonnant les contributions dans telle ou telle sous-thématique. Il nous a seulement semblé nécessaire de commencer le livre par l'article d'Emmanuelle Tourme Jouannet paru à la *Revue générale de droit international public*, qui résume la substance de ses thèses sur le droit international de la reconnaissance, afin que le lecteur les aient bien en tête avant de commencer la lecture des commentaires critiques qui suivent.

OUVERTURE

Nous avons également retranscrit le débat qui a eu lieu en anglais dans le *European Journal of International Law* entre Jean D'Aspremont et Emmanuelle Tourme Jouannet, qui offre une bonne entrée en matière. Ensuite se succèdent les études en allant plutôt de la théorie à la pratique, même si tous les textes abordent autant l'une que l'autre. Comme on le verra, un grand nombre de dimensions du droit de la reconnaissance sont abordées, qu'il s'agisse de la problématique des droits sociaux ou des droits culturels, de la réparation des crimes du passé, ou encore des demandes de reconnaissance des afro-descendants, des peuples autochtones et des « révoltes arabes »... Il est également frappant de constater que toutes les contributions sont écrites par des juristes qui, tous, ont opté pour l'interdisciplinarité, mélangeant les perspectives du droit, de la philosophie, de l'histoire ou des relations internationales...

A l'intérieur même de la discipline juridique, l'ouvrage tente de dépasser la division classique mais discutable entre droit privé et droit public. Les contributions des publicistes sont ainsi suivies de trois textes qui s'inscrivent dans la lignée de Paul Lagarde qui, le premier, a pressenti que le droit international privé était en train de se réorganiser autour d'un nouvel axe, inspiré par de nouvelles idées sur l'identité et la dignité humaine, et qui était de nature à entraîner un bouleversement méthodologique de la matière. Il convient de constater que ces textes tendent à montrer que la reconnaissance est en voie de devenir une notion transversale du droit, et que le dialogue, trop rare, entre les deux branches du droit international tend à faire apparaître des concepts communs et des tendances partagées.

Et, pour clore ce récital de textes, nous avons laissé le grand historien du droit international, Dominique Gaurier, revenir sur l'histoire de l'Autre et nous livrer, comme à son habitude, certaines traductions que l'on ne trouvera nulle part ailleurs aussi bien faites.

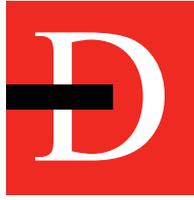
Enfin, nous tenons tout spécialement à exprimer notre gratitude et nos remerciements à Cécile de Caunes et Livia Kummer, étudiantes à l'École de droit de Sciences Po, pour la relecture des textes. Sans leur aide et leur enthousiasme ce livre n'aurait jamais pu voir le jour.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Ouverture</i>	5
<i>Le droit international de la reconnaissance</i> Emmanuelle TOURME JOUANNET	7
<i>De la reconnaissance à l'anthropomorphisme en droit international</i> Jean D'ASPREMONT	39
<i>"Kojevian" Recognition and Contemporary International Law</i> Robert HOWSE.....	55
<i>Le droit international de la reconnaissance comme champ de recherche.</i> <i>Réflexions autour de l'ouvrage d'Emmanuelle Tourme Jouannet</i> <i>« Qu'est-ce qu'une société internationale juste ? »</i> Charalambos APOSTOLIDIS.....	63
<i>La lutte pour la reconnaissance : une nouvelle théorie explicative</i> <i>de l'évolution du droit international ? A propos de « Pour une société</i> <i>internationale juste. Entre droit du développement et reconnaissance »,</i> <i>d'Emmanuelle Tourme Jouannet</i> Olivier DE FROUVILLE	93
<i>De l'entre-soi à l'entre-autre(s). Enjeux et ambiguïtés de la reconnaissance</i> <i>internationale des droits des peuples autochtones</i> Albane GESLIN	139
<i>La reconnaissance par les droits (en partant des droits sociaux)</i> Carlos-Miguel HERRERA.....	175
<i>La reconnaissance des droits culturels</i> Emmanuel DECAUX	187
<i>Legal Recognition of Historic Crimes in the Present Day:</i> <i>Case Study of the Katyń Massacre</i> Livia KUMMER	203
<i>Réflexion(s) sur les crimes de l'histoire et le droit international</i> <i>de la reconnaissance</i> Jose Manuel COELHO	223
<i>Les reconnaissances juridiques des afro-descendants</i> Cécile DE CAUNES et Juan BRANCO	245
<i>Droit de la reconnaissance dans le cadre des révoltes arabes</i> Noura KRIDIS	263

TABLE DES MATIÈRES

<i>La reconnaissance entre philosophie politique et droit international privé : un rendez-vous manqué ?</i>	
Horatia MUIR WATT.....	281
<i>Introduction au thème de la reconnaissance des situations : rappel des points les plus discutés</i>	
Paul LAGARDE.....	293
<i>La reconnaissance politique en droit transnational : les identités, les marginalisations et le droit international privé</i>	
Ivana ISAILOVIC.....	301
<i>La vision de l'autre, étranger ou non européen à travers le regard des auteurs classiques du droit international</i>	
Dominique GAURIER	325
<i>Table des matières</i>	369



Cet ouvrage est le résultat d'une journée d'étude organisée le 26 janvier 2013 à la suite de la sortie du livre d'Emmanuelle TOURME JOUANNET, *Qu'est-ce qu'une société internationale juste ? Le droit international entre développement et reconnaissance* (Paris, Pedone, 2013). Il s'agissait de soumettre à la discussion l'idée formulée par Emmanuelle Tourme Jouannet dans son dernier livre, selon laquelle une nouvelle branche du droit international serait en voie d'émergence : un droit de la « reconnaissance » qui viserait à répondre à un certain nombre de revendications formulées dans le cadre d'une « société post-coloniale et post-guerre froide ».

Un grand nombre de dimensions du droit de la reconnaissance sont abordées, qu'il s'agisse de la problématique des droits sociaux ou des droits culturels, de la réparation des crimes du passé, ou encore des demandes de reconnaissance des afro-descendants, des peuples autochtones et des « révoltes arabes ».

Toutes les contributions sont écrites par des juristes qui, tous, ont opté pour l'interdisciplinarité, mélangeant les perspectives du droit, de la philosophie, de l'histoire ou des relations internationales.

Ouvrage dirigé par
Emmanuelle TOURME JOUANNET, *professeure à l'école de droit de Science Po Paris*
Horatia MUIR WATT, *professeure à l'école de droit de Science Po Paris*
Olivier DE FROUVILLE, *professeur à l'Université Paris II Panthéon Assas*
Jean MATRINGE, *professeur à l'école de droit de la Sorbonne, Université Paris I
Panthéon Sorbonne*

ISBN 978-2-233-00801-5

38 €



9 782233 008015